

## Communiqué de presse

Avril 2018

2 mai 2018 : 2e édition de la Journée Nationale de l'Audition du Québec

« Nos oreilles on y tient, on en prend soin ! »

**Préserver son capital auditif, c'est préserver sa qualité de vie.**

Le 2 mai prochain, les oreilles des québécois seront à l'écoute des bonnes pratiques diffusées par JNA Québec pour préserver durablement une bonne audition. Avez-vous déjà pensé que vos oreilles étaient fragiles ? Pourtant, la qualité de l'audition joue un rôle essentiel sur l'équilibre de vie et de santé. Deux causes fondamentales peuvent venir dégrader le système auditif : les expositions sonores (pendant les loisirs, au travail ou au cours de la vie

quotidienne) et l'avancée en âge. Aujourd'hui, il n'est pas possible d'empêcher l'usure naturelle de nos capacités auditives mais il est en la possibilité de chacun d'éviter d'abîmer précocement et à tout jamais le système auditif en le protégeant des expositions sonores toxiques. Le 2 mai prochain, à travers une grande campagne - à l'image de la campagne JNA qui se tient tous les ans en France depuis 21ans - le collectif d'experts de la JNA Québec souhaite sensibiliser la population à la nécessité de préserver son capital auditif au travers de la deuxième édition de la Journée Nationale de l'Audition du Québec.

### *Les canadiens et les québécois sont concernés*

Au Québec, environ 1540 personnes étaient reconnues par la CNESSST pour une lésion causée par une exposition au bruit en 1997. En 2010, ce nombre dépassait les 4300. Au Canada, la perte auditive touche 19% de la population de 20 à 79 ans<sup>1</sup>. Cette

proportion augmente avec l'âge pour atteindre 65% chez les 70 à 79 ans<sup>1</sup>. 77 % des adultes présentant une perte auditive n'en sont pas conscients<sup>2</sup>. Les personnes de 65 ans et plus représentent, en 2006, 14 % de la population du Québec. Cette proportion devrait doubler en 2056, à 28 %<sup>3</sup>. Tout comme la population mondiale, les canadiens et les québécois sont concernés.

### *L'ouïe repose sur un capital limité de cellules sensorielles*

Depuis l'origine de l'homme, la qualité de la transmission des informations sonores au cerveau par le système auditif repose sur un capital de cellules sensorielles de seulement 15 000 cellules par oreille. Il s'agit là d'une dotation à la naissance. Ces cellules ont la particularité de s'user avec l'avancée en âge et de s'abîmer sous l'effet des expositions sonores toxiques. La limite physiologique est scientifiquement fixée à 80 dB. Mais il faut aussi tenir compte de la durée d'exposition et de l'accumulation des expositions sonores. Une cellule abîmée se laisse mourir. A ce jour, il n'est pas



possible de les remplacer. Autre fait : comme les cellules s'usent naturellement, la diminution de ce capital est programmée avec l'avancé en âge, donc évolutive. Si le capital est trop entamé, il devient alors difficile de mettre en place des solutions de réhabilitation de l'ouïe lorsque nécessaire.

### **L'écoute de musique amplifiée via les casques et en discothèques pointée du doigt**

Les adolescents sont de plus en plus touchés par des phénomènes de bourdonnement et de sifflements passagers ou permanents suite à écoute prolongée de musique amplifiée. Il s'agit de phénomènes appelés acouphènes. Ils font partie des troubles de l'audition qui dégradent non seulement la santé mais également l'équilibre de vie sociale. Toutefois, lorsque les bourdonnements disparaissent après exposition sonore et qu'une audition dite normale est retrouvée, les perturbations qui ont amené ces bourdonnements, ont provoqué des traumatismes au niveau du nerf auditif. Ceux-ci vont générer une gêne de la compréhension de la parole en situation de bruit. La conséquence en sera alors un effort supplémentaire à produire par le cerveau pour comprendre la parole. D'où une fatigabilité plus grande chez les jeunes et les adultes dont l'oreille a été soumise aux expositions sonores toxiques.

### **Audition et vitalité, une relation étroite méconnue**

En effet, différentes études réalisées au Québec et dans le monde indiquent les liens de causalité entre les pertes d'audition non repérées ou non traitées et le déséquilibre sur l'état de santé et la vie sociale : dégradation du fonctionnement du cerveau ; impacts sur la mémoire ; des symptômes de dépression et d'anxiété, de la fatigue et des difficultés de sommeil ; changements de comportement et agressivité; isolement social, des troubles dans les apprentissages et dans la performance au travail. Par conséquent, de la qualité de l'audition dépend la qualité de notre vitalité.

**A l'occasion de la deuxième Journée Nationale de l'Audition du Québec, la JNA Québec et plusieurs acteurs de la prévention, de l'éducation et de la santé se mobilisent pour réaliser une grande campagne de sensibilisation des canadiens et des québécois.**

**Le 2 mai prochain, « Nos oreilles on y tient. On en prend soin ! »**

**Plus d'informations : [www.journee-audition.ca](http://www.journee-audition.ca)**

### **Contact Presse JNA Québec**

Chantal Brodeur : [info@journee-audition.ca](mailto:info@journee-audition.ca)

- <sup>1</sup> Feder K, Michaud D, Ramage-Morin P et coll. *Taux de perte auditive chez les Canadiens de 20 à 79 ans : résultats audiométriques de l'Enquête canadienne sur les mesures de la santé de 2012-2013*. Statistique Canada
- <sup>2</sup> Statistiques Canada, *Perte auditive chez les Canadiens, 2012 à 2015*
- <sup>3</sup> Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques du Québec et des régions 2006-2056*

La Journée Nationale de l'Audition du Québec s'est alliée à différents intervenants dans le domaine de la santé pour toujours offrir l'information la plus pertinente et la plus exacte.

#### COMITÉ SCIENTIFIQUE JNA QUÉBEC 2018



##### **Dr Janik Sarrazin, Otorhinolaryngologiste**

Diplômé de la faculté de médecine de l'université de Sherbrooke en 1998, il termine sa résidence en otorhinolaryngologie et chirurgie cervico-faciale à l'Université de Montréal en 2003. Membre du conseil d'administration de l'Association des ORL du Québec depuis 2006 et président depuis 2014.



##### **M. Patrice Pelletier, Audioprothésiste**

Diplômé du Collège de Rosemont en 1991, il pratique principalement dans la région de Québec. Il a occupé différentes fonctions au sein de l'Ordre des Audioprothésistes du Québec dont celui de président du conseil d'administration pendant 11 ans. Depuis 2014, il est enseignant en audioprothèse au CÉGEP de La Pocatière.



##### **Mme Agathe Tupula Kabola, Orthophoniste**

Œuvrant comme orthophoniste dans le secteur privé depuis 2010, madame Tupula Kabola a développé des aptitudes en vulgarisation et en communication. Elle est chargée de cours à l'école d'orthophonie et d'audiologie de l'Université de Montréal et agit comme conférencière pour différents organismes et événements depuis 2015. Elle est également l'auteure de: *Le bilinguisme, un atout dans son jeu – Pour une éducation bilingue réussie.*



##### **M. Joël Brodeur, Infirmier**

Au cours de sa carrière, M. Brodeur a œuvré dans différents domaines allant de la gériatrie aux soins critiques en passant par la première ligne et l'enseignement. Il est détenteur d'une maîtrise en science de l'administration, d'un D.E.S.S en développement et gestion des organisations, ainsi qu'un D.E.S.S. en gestion de l'amélioration continue et de la performance. Depuis 2016, il est Directeur de la Direction, Développement et soutien professionnel à l'Ordre des Infirmiers et Infirmières du Québec.



##### **Mme Danielle Boué, Technologue en imagerie médicale**

Diplômée en 1983 en Technique radiologique, Madame Boué a d'abord exercé sa profession à l'hôpital Jeffery Hall. Détentrice d'une formation en enseignement professionnel et technique de l'Université Laval, elle agit à titre d'enseignante au CÉGEP de Ste-Foy depuis 1985. Elle y a également été coordonnatrice du programme et des stages de 1997 à 2009. Récipiendaire du *Mérite* décerné par le Conseil interprofessionnel du Québec, elle est à la présidence de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio- oncologie et en électrophysiologie médicale depuis 2009.



##### **Mme Sylvie Hébert, Ph. D.**

Madame Hébert est professeure titulaire en audiologie à l'École d'orthophonie et d'audiologie de l'Université de Montréal. Elle est également chercheure au BRAMS (Laboratoire international de recherche sur le cerveau, la musique et le son) et au CRBLM (Center of Research on Brain, Language and Music). Elle a publié des études pionnières sur les co-morbidités des acouphènes, en particulier sur le stress et les acouphènes. Plus récemment, elle a développé des outils pour étudier les caractéristiques psychoacoustiques de l'acouphène et de l'hyperacousie afin d'améliorer le diagnostic et le suivi des patients dans les essais cliniques

##### **Mme Rachel Fillion, Psychologue**



Madame Fillion est détentrice d'un doctorat en psychologie clinique de l'Université Laval depuis juillet 2013, est inscrite au tableau d'honneur de la Faculté des Études Supérieures et postdoctorales et est récipiendaire d'un prix d'excellence du meilleur mémoire doctoral. En plus de vivre avec une surdité depuis la naissance et de bénéficier d'un implant cochléaire, elle est très familière avec le milieu de la réadaptation, ayant accumulé plusieurs années d'expérience dans les programmes desservant les personnes malentendantes et qui s'expriment en LSQ. Elle pratique également en clinique privée auprès d'une clientèle entendant, malentendante et sourde.

##### **Mme Nechama Surik, Enseignante certifiée secteur santé, Infirmière auxiliaire**



Lauréate du prix d'excellence Charlotte-Tassé de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec pour sa contribution à l'avancement de sa profession. Lauréate du prestigieux prix « Mérite du Conseil Interprofessionnel du Québec ». Enseignante du programme de santé à la Commission scolaire English- Montréal et consultante accréditée par l'ASSTAS depuis plus de 20 ans, ayant enseigné dans les hôpitaux et à domicile partout au Québec dans les secteurs public et privé. Créatrice du programme **Mieux Entendre**. Ce programme a été conçu pour enseigner aux infirmières à traiter les déficiences auditives, éviter les faux diagnostics (tel que la confusion entre la perte auditive et la démence), manipuler les aides auditives etc.

#### **Contact Presse JNA Québec**

Chantal Brodeur : [info@journee-audition.ca](mailto:info@journee-audition.ca)